



# PROGRAMME DE MISE A NIVEAU

FICHE SYNOPTIQUE STANDARD <sup>1</sup>			
<b>Raison sociale</b>		.....	
<b>Contacts</b>		Adresse : .....	
		Code postal : .....	
		Téléphone : .....	
		Fax : .....	
		Email : .....	
		Site Web : .....	
<b>Forme juridique</b>		<b>Lieu d'immatriculation</b>	
.....		.....	
<b>Date de création</b>		<b>Date de démarrage effectif des activités</b>	
.....		.....	
<b>N° RC</b>		<b>N° NINEA</b>	
.....		.....	
<b>Principaux responsables</b>		Directeur général : .....	
		Point focal (Responsable du dossier de mise à niveau désigné au sein de l'entreprise) : .....	
<b>Principaux actionnaires</b>		..... (.....%)	
		..... (.....%)	
		..... (.....%)	
		..... (.....%)	
<b>Entreprises apparentées<sup>2</sup></b>		.....	
		.....	
<b>Secteur / Branche</b>		.....	
		.....	
<b>Activités (métiers) de l'entreprise</b>		.....	
		.....	
		.....	
<b>Chiffre d'affaires de la dernière année (en chiffres et en toutes lettres) :</b> .....			
<b>Déclaration sur l'honneur :</b>			
Je m'engage à : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ être fiscalement transparent ou à le devenir au terme de l'appui du PMN ;</li> <li>▪ faire certifier annuellement mes comptes par un expert membre de l'ordre ;</li> <li>▪ respecter les conditions du processus de mise à niveau.</li> </ul>			
Je déclare ne faire actuellement l'objet d'aucune procédure de règlement judiciaire ou de liquidation.			
Je certifie exact les informations portées sur ce formulaire.			
<b>Date :</b> ..... / ..... / .....		<b>Signature et cachet du Directeur Général</b>	

**Documents à joindre à la présente fiche :**

- copie extrait du registre de commerce et du NINEA (en quatre exemplaires chacune)
- toute pièce prouvant l'entrée en activité depuis au moins 2 ans (telle que déclaration de TVA ou facture visée par une autorité compétente)

**NB :** Toute photocopie doit revêtir un cachet "Copie Conforme à l'Original" avec le visa du Chef d'entreprise.

**Pour des raisons de confidentialité, nous vous prions de bien vouloir déposer tous vos courriers sous pli fermé au Secrétariat du Bureau de Mise à Niveau (2è Etage).**

<sup>1</sup> Conformément à la résolution du Comité de Pilotage du Programme de Mise à Niveau en sa session du 13 janvier 2005, en cas de fausse déclaration, l'entreprise s'expose au retrait de l'approbation de votre dossier et au remboursement des primes encaissées.  
<sup>2</sup> Entreprise actionnaires de la votre et celles dans lesquelles vous détenez des parts sociales